

Billet n° 1 (de bonne humeur) du mandat communautaire par Jean-Louis THOMAS.

Du mieux mais Pouxoux se met déjà dans le rouge.

COM COM : Des indemnités en baisse (comme je le souhaitais) - moins de Vice-Présidents, un exécutif resserré, et le sentiment que tout est ficelé d'avance (et pas à l'avantage de notre commune).

Tirant le bilan du mandat précédent où des Maires (dont celui de Pouxoux) percevaient une indemnité de présence sans fonction, le Conseil Communautaire nouvellement élu a décidé de ne pourvoir que 6 postes de Vice-Présidents avec délégations dûment identifiées.

A noter l'intervention déplacée du trublion de service pour réclamer le rétablissement des privilèges (voir le CR officiel) se mettant une bonne partie de l'assemblée à dos.

Conséquence : le maire de Pouxoux ne sera pas Vice-Président, ne touchera pas d'indemnité et du coup cède sa place au bureau à son 1<sup>er</sup> adjoint !

Comment croire qu'il défendra avec force les intérêts de la Commune et des habitants qui l'ont élu !

Un mois seulement après les élections, c'est un premier abandon. Je crains la suite !

Quant aux commissions, chaque commune devait désigner ses représentants dans les différentes commissions communautaires.

A Pouxoux aucune concertation avec les élus de près de la moitié de la population.

Résultat nous n'avons qu'un représentant dans certaines commissions, la majorité étant incapable de compléter à elle seule.

Un maire aux abonnés absents, une commune sous représentée et déjà mal vue à la Com Com, voilà un mandat qui commence bien mal.

Seul élu pour CONSTRUIRE, je prendrai l'habitude de commenter par un petit billet d'humeur les conseils communautaires dont le compte-rendu sera disponible sur le site. Sympathisants, soutiens, faites-vous le relais de ces informations auprès des habitants.